Deux réorganisations de fond à la DRH

Le Comité Technique de La DRH du 9 mars dernier a été marqué par 2 réorganisations, celle du Pôle Aptitude, Maladies Accidents (PAMA) et celle du Bureau des Retraites (BRET).

Le PAMA sera ainsi désormais composé de 3 nouvelles entités :

- le bureau Accidents-Maladies Professionnelles (BAMP),

- le bureau Maladies-Retraite Invalidité (BMARI),

- le secrétariat du comité médical et de la commission de réforme.

À noter le recrutement d'un médecin secrétaire de la commission de réforme pour renforcer l'équipe et le maintien du périmètre d'activités pour la section des affaires générales et la section embauches-aptitudes.
Cette réorganisation vise à raccourcir les délais de traitement des dossiers et à permettre une meilleure identification des interlocuteurs du PAMA.

La nouvelle organisation du Bureau des Retraites (BRET), dont vous trouverez l'organigramme ci-joint, s'inscrit dans un contexte difficile marqué notamment par la future réforme des retraites qui devrait être connue avant les prochaines vacances d'été, la complexification croissante de la règlementation, notamment pour les carrières pluri régimes et l'accélération des départs en retraite prévue jusqu'en 2021.

Elle tend à répondre à la fois aux besoins des agents du BRET, des acteurs du réseau RH retraites et des futurs retraités en assurant un guichet unique.

Cette organisation sera mise place progressivement et suivie d'un bilan pour évaluer sa pertinence en 2019.